

Réf: Dossier 261333

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE DE SOINS DE PROXIMITE LA SAGESSE » en abrégé « CPS »

Siège ABIDJAN ADJAME BRACODI, Lot 141, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE DE SOINS DE PROXIMITE LA SAGESSE » en abrégé « CPS »

Objet : Infirmerie, Soins, Dépôt-vente de médicaments.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

-La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (15,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME BRACODI, Lot 141, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle COULIBALY OUABIN EMMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11917 du 07/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77474/GTCA/RC/2023 du 07/11/2023

